

29 Octobre

Arrivée des Sous Lieutenants nouvellement promus venant du 268° RIT.

Ces Officiers reçoivent les affectations suivantes :

M.M. Bouvard : 4° Cie

Moreau : 6° Cie

Beaudout : 7° Cie

Trouvé : 11° Cie

M. Bohm, Adjudant de Bataillon au 1° Btn est promu Sous Lieutenant au Rgt et affecté à la 2° Cie.

5 Novembre

En exécution de la note de service du Général Cdt le 31° Corps d'Armée en date du 3 Novembre n° 1172/S3 transmise sous le n° 8863 le 4 Courant par le Général Cdt la 76° Division, les Cies du 3° Btn vont relever les Cies correspondantes du 1° Btn employées aux travaux d'organisation de la 2° ligne de défense, savoir :

- 9° Cie : Bois de la Voisogne (Nobillot)
- 10° Cie -- (Virginie)
- 11° Cie : Bois sans Nom (Carrière)
- 12° Cie : Noviant (Navarin)

Le 1° Btn vient à l'instruction à Minorville pour une période de 10 jours.

15 Novembre

En exécution des ordres du Général Cdt le 31° CA en date du 10 Novembre 1915 n° 1201S/3, la 1° section de la CM quitte Minorville à 3 heures et va occuper la tranchée de la Tour (partie Ouest), où elle relève une section de mitrailleuses de la 97° Brigade.

En exécution des ordres de la note de service 1172 S/3 du Général Cdt le 31 CA en date du 3 novembre 1915, les Cies du 3° Btn vont relever celles du 2° Btn et se rendent aux emplacements suivants :

- 9°, 10° et 11° Cies : Bernécourt
- 12° Cie : bois de la Hazelle

Les Cies du 1° Btn vont remplacer celles du 3° Btn et retournent aux emplacements déjà occupés par elles du 28 Octobre au 5 Novembre

Le 2° Btn vient à l'instruction à Minorville.

18 Novembre

La 2° section de la CM va relever à la tranchée de la Tour la 1° section.

22 Novembre

La 3° section de la CM va relever à la tranchée de la Tour la 2° Section.

25 Novembre

Les Cies du 2° Btn vont relever celles du 3° Btn et se rendent aux emplacements suivants :

- 5°, 7° et 8° Cies : Bernécourt
- 6° Cie : bois de la Hazelle

Le Lt Desbois Cdt la 5° Cie a été évacué le 21 Novembre sur l'ambulance de Ménil la Tour ; le Lt Dode le remplace à la 5° Cie.

26 Novembre

La 1° section de la CM relève à la tranchée de la Tour la 3° Section.

29 Novembre

La CM reçoit l'ordre d'aller cantonner à Noviant. Elle quitte Minorville à 15 Heures.

30 Novembre

La 2° section de la CM relève à la Tranchée de la Tour la 1° section.

4 Décembre

La 3° section de la CM relève la 2° section à la tranchée de la Tour.

Le Cne Granger Cdt la 12° Cie est évacué (douleurs au genou).

5 Décembre

En exécution d'ordres donnés par le Général Cdt le 31° CA, la 17° Cie du 227° en réserve de 1° ligne au Bec de Canard est relevée par la 4° Cie du 259° RIT (Lt de Rouville)

Cette Cie part de Noviant à 16 h 30 pour se rendre à son emplacement par Bernécourt, la Carrière et Flirey.

D'après les ordres donnés, une » Cie prise dans le Btn d'instruction à Minorville assurera désormais tous les 5 jours cette relève.

Les Cies du 3° Btn relèvent celles du 1° Btn et se rendent aux emplacements suivants :

- 9° Cie : Lt Blanchin : Bois de la Voisogne (Nobillot)
- 10° Cie : Lt Jacomy : -- (Virginie)
- 11° Cie : Lt Galéa : Bois sans Nom (Carrière)
- 12° cie ; Lt de Miramon : Noviant (Navarin)

Le 1° Btn moins la 4° Cie, vient à l'instruction à Minorville.

8 Décembre

La 1° section de la CM relève la 3° section à la tranchée de la Tour.

9 Décembre

La 1° Cie (Lt Carnac) relève à la position R', située entre le Chapeau et le Bec de Canard la 4° qui vient au repos à Minorville.

12 Décembre

La 2° section de la CM relève la 1° section à la tranchée de la Tour.

La 2° Cie (Lt Boucher) relève à la position R' la 1° Cie qui rentre à Minorville.

13 Décembre

En exécution de la note de service n° 1362/S du Général Cdt le 31° CA et de la transmission n° 11728 de la dite note par le général Cdt la 76° Division, un peloton pris dans les Cies de Minorville est détaché à Seicheprey ; le 1° peloton de la 3° Cie partant de Minorville à 16 heures se rend à Seicheprey par Bernécourt et Beaumont.

14 Décembre

Le 259° RIT fournit, pour constituer la CM de Brigade, deux Officiers (Cne Gérin, S/s Lt Sanne), 4 sous officiers, 7 caporaux et 50 hommes. Ce détachement quitte Minorville pour se rendre à Gironville.